

Formation initiale des IA-IPR (inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux)
et des IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale)

Journées de formation des FAR (formateurs associés référents) des 2 et 3 avril 2009

1. Nouveau cadre de la formation

"La formation initiale des inspecteurs stagiaires vise leur professionnalisation dans la perspective d'un pilotage renforcé du système éducatif. Elle donne à ces cadres une culture commune de la responsabilité et de l'engagement professionnel. Elle répond aussi à l'exigence d'adaptabilité du service public et dote l'encadrement des outils nécessaires à la conduite du changement.

La formation s'inscrit dans les principes généraux de la modernisation de la fonction publique et de la formation tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État et poursuit deux objectifs :

- développer les compétences et favoriser la mobilité professionnelle dans une fonction publique de métiers ;
- offrir aux agents une formation d'accompagnement tout au long de leur carrière.

La direction de l'encadrement, l'ESEN et les académies interviennent de manière coordonnée dans la conception, l'organisation et la mise en œuvre de la formation.

Les principes, les contenus et l'organisation de la formation sont définis par la direction de l'encadrement. La conception de ces formations, leur mise en œuvre, leur coordination, leur régulation et leur évaluation sont assurées par l'ESEN.

Une grande partie des actions de formation est déconcentrée dans les académies dans une logique d'alternance : entre compagnonnage et mise en situation professionnelle. Des regroupements nationaux assurent la cohérence de l'ensemble".

(Extrait de la circulaire n° 2009-053 du 7avril 2009 publiée au BO n° 15 du 9 avril 2009)

2. Présentation : les nouvelles modalités

Pierre POLIVKA, directeur de l'ESEN, en introduction au séminaire de formation des FAR des 2 et 3 avril 2009, a indiqué que "de la qualité du positionnement de chaque stagiaire inspecteur dépendait la réussite de son année de professionnalisation comme de son entrée dans la fonction".

Les enjeux du positionnement

- L'individualisation de la formation devient effective pour l'ensemble des inspecteurs. Il importe de sensibiliser fortement les stagiaires à la **démarche de positionnement (formalisation du PIP¹)** et de les impliquer complètement dans l'élaboration de leur parcours de formation ;
- la nouvelle démarche de positionnement initiée en mai 2009 prendra en considération les caractéristiques suivantes :
 - ✓ la formation initiale ne dure qu'une année et se déroule en deux temps :
un premier temps (mai 2009 – juillet 2009) d'acculturation institutionnelle qui permet aussi une rupture fonctionnelle, et **un second temps (sept 2009 – mai 2010)** de formation en alternance ESEN / académie ;
 - ✓ la formation initiale s'inscrit dans une **démarche de professionnalisation poursuivie tout au long de la carrière** de l'inspecteur ;
 - ✓ la prise de fonction en responsabilité pour l'ensemble des inspecteurs intervient au mois de **septembre 2009** ;
 - ✓ un suivi de formation par les **formateurs associés référents** garantit l'**individualisation** (possibilité d'évolution du PIP tout au long de l'année) ;
 - ✓ un accompagnement et un appui professionnel sont assurés par le tuteur.

¹ Programme Individualisé de professionnalisation

3. Intervention des FAR dans le séminaire d'accueil et les ateliers de positionnement – ESEN – 13 et 14 mai 2009

Mercredi 13 mai 2009

Chaque FAR choisit de travailler seul (1 FAR et les stagiaires qui lui sont affectés) ou en regroupement de 2 ou 3 FAR de la même équipe académique.

Horaire	Contenu	Objectifs	Modalités
8h30	<p>Ce qui va se passer</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation du dispositif positionnement et individualisation du parcours de professionnalisation sur l'année à venir ; les enjeux, la finalité, le déroulement. 	<ul style="list-style-type: none"> Donner du sens au dispositif de positionnement et de formation, les temps et les étapes ; préciser les lieux, les acteurs et leurs rôles ; affirmer l'objectif commun, la professionnalisation ; affirmer la place du stagiaire dans le processus. 	<ul style="list-style-type: none"> Exposé des FAR. (30 min)
9h	<p>Qui suis-je ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> Fédérer le groupe quel que soit sa taille ; rassurer, mettre en confiance ; créer les conditions d'une libre circulation de la parole ; signifier l'identité de cadre et initier la construction de cette identité. 	<ul style="list-style-type: none"> Brefs exposés de chaque stagiaire (60 mn pour l'ensemble du groupe) ; une consigne possible : "deux raisons qui vous ont motivé pour devenir cadre de l'EN" ; interviews croisées par binôme de stagiaires puis restitution par les interviewers, OU tour de table.
10h	Pause		
10h15	<p>Ce que je vais faire demain</p> <ul style="list-style-type: none"> Explicitation et échanges sur les représentations de la fonction de cadre de l'EN en académie. <p>Points de vigilance Favoriser l'écoute et la circulation de la parole, solliciter, encourager, autoriser, reformuler et centrer sur l'essentiel : le métier de cadre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enrichir pour chacun ses représentations de la fonction de cadre. Travailler sur la posture de cadre ; permettre aux stagiaires de prendre connaissance des différentes situations professionnelles et de dépasser l'expertise disciplinaire ou pédagogique ; préparer la mise en relation des activités passées et des activités à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> Échanges collectifs oraux (recours possibles à des formalisations écrites courtes) (1h45) ; une consigne possible : "indiquez 5 ou 6 compétences professionnelles essentielles à l'exercice du métier ou situations professionnelles constitutives du métier" ; diffusion après un temps d'échanges de D1 et mise en perspective : ce qui a été dit et ce qui est dans D1.
12h→15h	Repas + intervention de la direction de l'encadrement		
15h15	<p>Ce que j'ai fait hier et en ferai demain</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en relation des activités passées et des activités à venir. Identifier dans sa pratique antérieure des compétences professionnelles qui seront éventuellement réutilisables et transférables dans la nouvelle fonction de cadre ; renseignement du document D1 par les stagiaires. <p>Points de vigilance Mettre en confiance. Amener chacun, avec bienveillance et non complaisance, à la meilleure lucidité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux stagiaires de mobiliser des éléments de leur expérience et de se projeter dans leur activité à venir ; connaissance par le FAR, pour chacun des stagiaires, de son expérience et des transferts possibles ; préparation par le FAR de l'entretien de positionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Travail individuel (recours à l'écrit) et échanges (2h) ; une consigne possible : "à travers les expériences que vous avez pu construire sur les plans professionnel, personnel, social, ou par la formation, quelles compétences pouvez-vous mettre en relation avec votre future fonction de cadre ?" ; utilisation possible du document D2 (outil mis à la disposition du stagiaire pour utilisation ultérieure s'il en éprouve le besoin pour formaliser son PIP) ; aide du FAR pour contribuer à préciser des compétences attendues et à valider des transferts de compétences tels que le stagiaire l'envisage.
17h15	Fin		

Jeudi 14 mai 2009

Chaque FAR conduit les entretiens avec chacun des stagiaires du groupe qui lui est confié.

Horaire	Contenu	Objectifs	Modalités
8h30	<p>Ce qu'il me faut</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en relation des items relevés dans le D1 et des 3 axes principaux de professionnalisation à mettre en œuvre durant l'année à venir ; mise en relation des compétences à acquérir avec le plan de formation. <p>Points de vigilance Partir des points de doute du stagiaire, soit pour les lever, soit pour orienter le PIP vers les compétences visées. Distinguer ce qui est sûrement acquis (++) de ce qui est encore à acquérir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Arrêté sur les premiers éléments de positionnement ; formalisation de D3 ; formalisation du PIP. 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel (30 à 40 min) remise de la fiche de synthèse D3 établie par le FAR au stagiaire pour lui permettre d'établir la première écriture de son PIP ; ébauche d'une première écriture du PIP qui sera finalisé avec le FAR de l'académie d'affectation (et le tuteur si possible) à la fin du mois de juin 2009. <p>Remarque : Le document D4 (PIP) actuel sera corrigé par l'ESEN.</p>
12h	Fin		